

Image not found or type unknown



Question sur obligation de quitter le territoire français

Par **Lamer**, le **08/09/2013** à **07:56**

Bonjour ,tout le monde,
Je suis étudiant étranger ,et je suis mes études (langue, master ,doctorat) depuis huit ans en France je renouvelle régulièrement ma carte séjour, mais une fois quand je 'ai démangé en déclarant le changement d'adresse chez le nouveau préfecture ,l'agent qui a traité mon dossier m'a informé qu'il y a (OQTF) sur mon dossier ,j'ai fait de recours mais perdu première temps maintenant j'ai déposé un appel encore mais ça prend de temps ,et ma femme aussi va bientôt son titre de séjours invalide?
La question ,si je laisse tomber l'appel je rentre chez moi pour faire une nouvelle demande de visa c'est possible que je peux obtenir un visa longue séjours mention "étudiant"?
qu'est-ce que je dois faire ?merci d'avance Madame,Monsieur pour votre aide
Mes cordiales salutations